

Privilège—L'hon. M. Lambert

Passons à autre chose maintenant—les séances d'étude n'auront pas lieu ici. Le parti libéral n'a pas l'intention de se servir des salles des comités pour discuter de sa politique. Pas du tout; ici, ce sera l'hôtel, le bar, la salle de dance, le club social—il y aura de tout. Comme mon ami de Central Nova le disait, ce sera ici le casino du congrès. Tous les partis peuvent tenir un congrès pour discuter de leurs politiques respectives, mais ils devraient le faire dans des hôtels ou d'autres endroits conçus spécialement à cette fin, des lieux qu'ils peuvent louer dans ce but, et il y en a beaucoup à Ottawa. Mais ici même, ils n'auront qu'à payer le service de sécurité, celui des salles à dîner, à des taux fort intéressants sans doute, mais les locaux ne leur coûteront pas un cent.

Le parti libéral aurait donc à l'œil des locaux pour la partie divertissements du congrès! S'ils avaient pris des arrangements aux fins d'utiliser les salles de comités pour leurs réunions de politique, je ne dis pas que cela aurait été tout à fait normal, mais ç'aurait été quand même beaucoup mieux que de se servir de la salle 209 comme bar et de la salle 371 de l'édifice de l'Ouest comme bar également.

● (1512)

Une ou deux fois par année, l'Orateur de la Chambre organise dans la salle d'honneur une très agréable et très correcte réception pour les députés, les sénateurs et les représentants d'autres pays. Cela est normal. Mais vous, monsieur l'Orateur, vous représentez le Parlement et la cérémonie se tient sous votre égide. Dans le cas présent, rien ne va ou du moins ne devrait se faire sous votre égide.

Des voix: Oh, oh!

M. Lambert (Edmonton-Ouest): J'ai sous les yeux la lettre que vous avez écrite à ce propos au député de Grenville-Carleton (M. Baker), en sa capacité de leader de l'opposition officielle. Je me contente de mentionner cette lettre. Il est plutôt étrange qu'elle ait été écrite le matin où l'article a paru dans le quotidien *Today* d'Ottawa, avant que le député de Grenville-Carleton ne vous ait approché par sa lettre du 7 février.

En dernier lieu, je dirai qu'il y a une limite à ne pas franchir dans l'utilisation par des groupes quelconques des services de restauration de la colline du Parlement, bars compris. Sinon nous entrons en concurrence avec les restaurateurs et hôteliers de la ville d'Ottawa. Ce sujet est toujours difficile à aborder. Ayant siégé au comité des services des députés, et autres, nous savons que la question plutôt épineuse de l'utilisation de la cafétéria par les députés qui invitent des visiteurs revient de temps à autre sur le tapis.

Nous avons de grands hôtels, plus que suffisamment équipés pour toutes sortes de réunions mondaines, mais on fait comme s'il n'y en avait pas. Un organisateur libéral, et je suppose que son sentiment est partagé par ceux qui organisent des choses de ce genre, semble croire que les édifices du Parlement appartiennent à son parti. Il ne lui vient donc pas à l'idée d'aller dans les salles ou les bars d'un hôtel. En d'autres

termes, pour eux la colline du Parlement c'est un hôtel avec ses bars et ses salles de bal. J'estime que c'est faire insulte aux privilèges des députés.

Nos salles et nos établissements doivent servir aux activités à caractère parlementaire. Pas à un congrès de parti. Le côté mondain d'un congrès de politique de parti n'a pas sa place dans les installations parlementaires. Pour cette raison, j'estime que monsieur l'Orateur doit refuser de prêter nos locaux.

Mes collègues ont suggéré que je souligne à l'attention de Votre Honneur, si cela peut avoir quelque poids dans cette discussion, que notre dernier congrès a été tenu à Québec, dans des locaux entièrement commerciaux, et que les frais de location ont été payés par notre parti, comme il se doit. En aucune circonstance, un parti politique ne devrait utiliser les locaux du Parlement, pour recevoir les participants à un congrès qui se tient ailleurs.

Des voix: Bravo!

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, afin d'abrégier la discussion sur ce sujet, et de pouvoir poursuivre les travaux législatifs, je voudrais faire quelques brèves remarques à propos de la question de privilège qu'a soulevée le député d'Edmonton-Ouest (M. Lambert).

Il ne faut pas oublier que le député tient ses informations d'articles de journaux qui cachent l'identité de sources anonymes derrière des expressions vagues telles que «un organisateur libéral a dit». C'est bien la première fois que j'entends le député d'Edmonton-Ouest attacher tant d'importance aux propos d'un libéral; pourquoi en attacherait-il à ceux d'un organisateur libéral anonyme?

M. Lambert (Edmonton-Ouest): Allez-vous le nier?

M. MacEachen: Ce que je dis, c'est que ses renseignements sont tout à fait inexacts. Il a admis lui-même dans sa déclaration et j'ai essayé de noter ses mots, qu'il y avait eu des réceptions de son parti ici. Ce sont les mots mêmes du député d'Edmonton-Ouest.

M. Lambert (Edmonton-Ouest): Nous avons eu en effet une partie de Noël, la partie du caucus.

M. MacEachen: Il faudrait vraiment être fort hypocrite, et il n'y en a pas un seul qui serait l'être autant, à la Chambre des communes, pour faire croire que les activités comme celles dont on vient de parler n'ont jamais eu lieu dans les édifices du Parlement. Nous avons tous été invités à des dîners de la presse qui ont eu lieu dans cet édifice, le soir assez tard.

M. Baker (Grenville-Carleton): Le gouverneur général y assiste. Va-t-il assister aussi au congrès libéral?

M. MacEachen: J'hésiterais à manquer à la discrétion que nous observons au sujet de cette merveilleuse réunion annuelle où des centaines de gens sont conviés ici. Il s'agit d'un groupe d'invités sélectionnés, les installations sont offertes et utilisées de manière très originale, comme je l'ai appris.